

# Les revenus en élevage bovin lait et viande en Normandie

Rencontres Économie et marchés – 8 février 2024

Les résultats et revenus agricoles sont très variables, liés aux marchés agricoles et aux coûts de production des différents produits agricoles. Leur analyse dans le temps montre des tendances et des spécificités liées aux productions. Cette note analyse plus spécifiquement les revenus des exploitations agricoles d'élevage bovin, qu'il soit laitier ou orienté vers la production de viande.

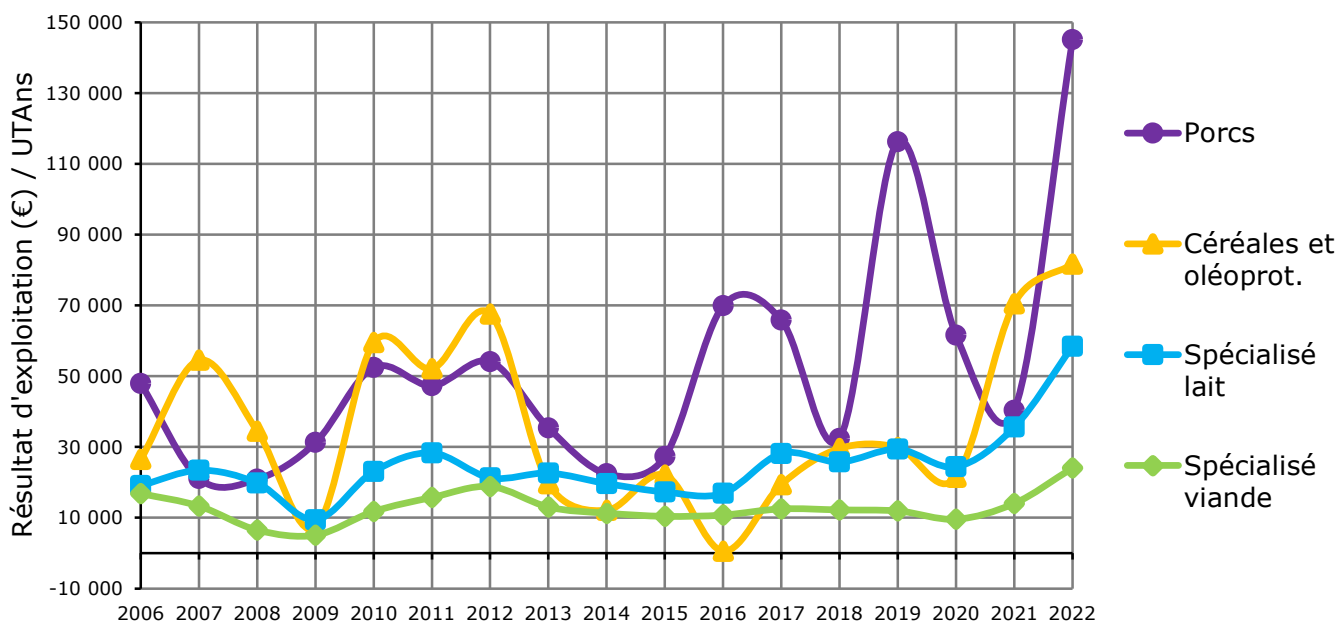


Précision de lecture : les données chiffrées de cette note sont issues des analyses des données de gestion de l'Atelier des Études Économiques du Cerfrance Normandie Maine pour des exploitations normandes sur une période de plus de 15 ans (2006 – 2022).

## L'évolution du revenu agricole

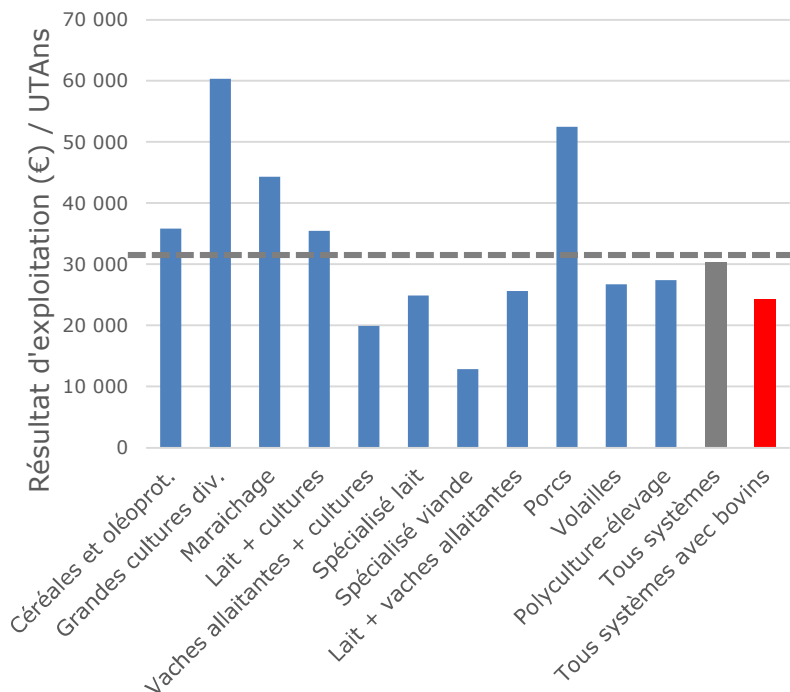
Un rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) de 2021 sur le revenu agricole [1] montre, qu'en 30 ans, le résultat net de la branche agricole a baissé de près de 40 % en France en euros constants. Dans le même temps, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 60 % avec des évolutions importantes des structures juridiques, permettant un accroissement du résultat net par actif agricole non salarié (UTAns). L'étude relève également que de fortes fluctuations ont été enregistrées au cours des dix dernières années. Sur la base du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) des trois dernières décennies, l'excédent brut d'exploitation par unité de travail annuelle non salariée (UTAns) a augmenté de 35 % alors que le revenu disponible par UTAns a été structurellement stable, en euros constants.

L'analyse, par système de production normand, des résultats de gestion issus du Cerfrance Normandie Maine illustre ce phénomène. Il est ici représenté par l'évolution sur plus de 15 ans (regroupé en périodes annuelles de clôture comptable) du résultat d'exploitation par unité de travail non salariée (UTAns), pour les principaux systèmes normands spécialisés (en céréales et oléoprotéagineux, en lait, en viande bovine, en porcs) :



Le rapport du CGAAER indique, par ailleurs, que les valeurs moyennes des revenus cachent une très forte hétérogénéité des revenus agricoles suivant les catégories d'exploitations, en particulier en termes d'orientations technico-économiques, de tailles et de circuits de commercialisation. Cette hétérogénéité est tout autant observée entre exploitations d'une même catégorie (voir infra).

A l'échelle normande, cela se vérifie d'après les données du Cerfrance, en regardant le résultat d'exploitation moyen par UTAns et par système de production sur la période 2006 – 2022 :



En moyennant le résultat d'exploitation par UTAn sur l'ensemble des systèmes de production regroupant des bovins, y compris les systèmes de polyculture-polyélevage, cela indique en moyenne un revenu moindre pour ces systèmes, en comparaison à l'ensemble des exploitations normandes de l'échantillon, tous systèmes confondus.

Parmi les systèmes bovins, les écarts sont marqués entre types de production. Ils sont également variables dans le temps.

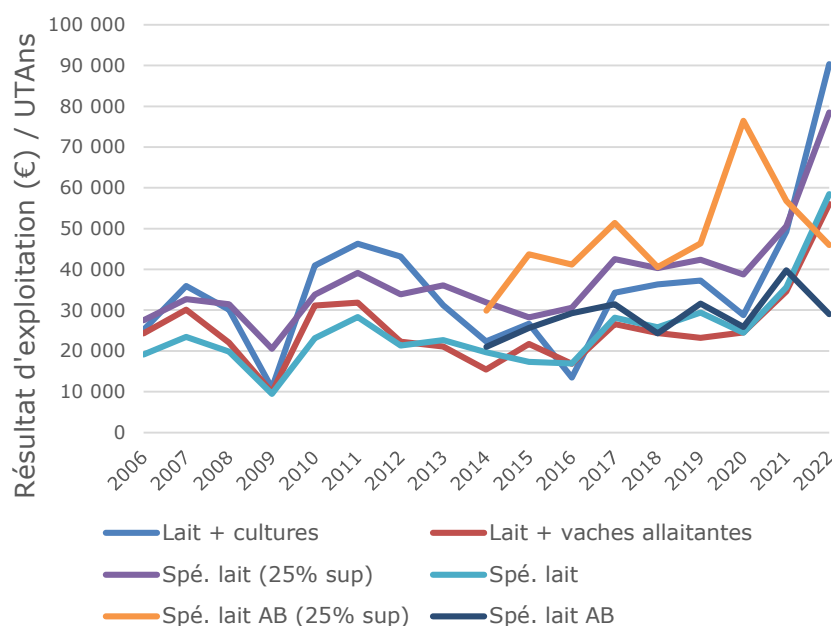
Ces revenus comparés, comme l'ensemble des indicateurs de cette note, sont ramenés au nombre d'unités de travail déclarées sur les exploitations. Les données ne permettent pas de faire une quantification plus fine du revenu, par exemple à l'heure de travail.

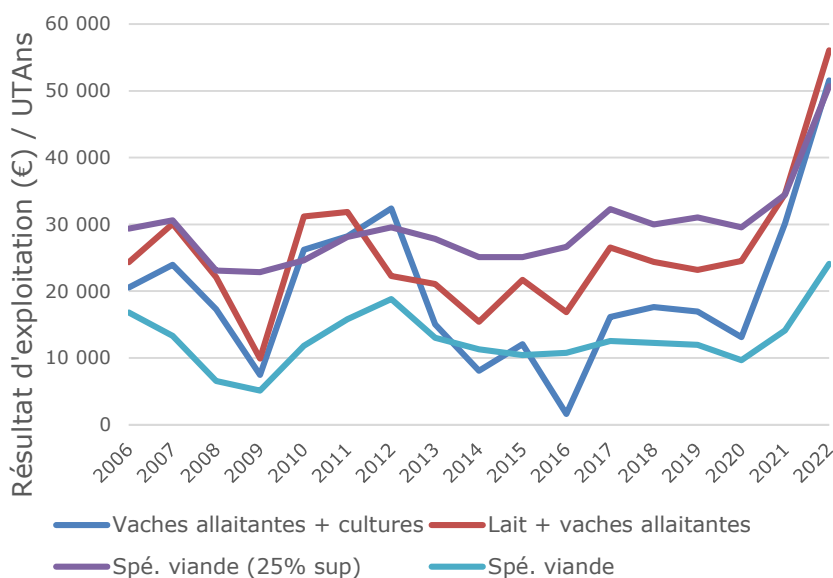
## Des évolutions contrastées du revenu des exploitations bovines

L'analyse des mêmes données, année par année (par périodes regroupées de clôtures comptables) pour tous les systèmes de production incluant des productions laitières étaye ce phénomène. L'évolution sur la même période montre des variations interannuelles au sein d'un même système, une volatilité des revenus qui s'accroît avec le temps et des écarts de revenus marqués selon la diversité des productions et selon, c'est évident, le niveau de performance économique. Ainsi, pour des systèmes laitiers spécialisés, entre les 25 % d'exploitations les plus performantes économiquement et la moyenne du groupe, sur une année, l'écart de revenu par unité de travail peut varier de plus de 15 000 euros.

Cette analyse montre également qu'en moyenne les systèmes laitiers spécialisés en agriculture biologique ont un niveau de revenu par unité de travail proche des systèmes en conventionnel.

A l'inverse, jusqu'en 2022, sur les groupes économiquement les plus performants (25 % sup.), les systèmes en agriculture biologique se démarquent largement à la hausse de leurs homologues en conventionnel.

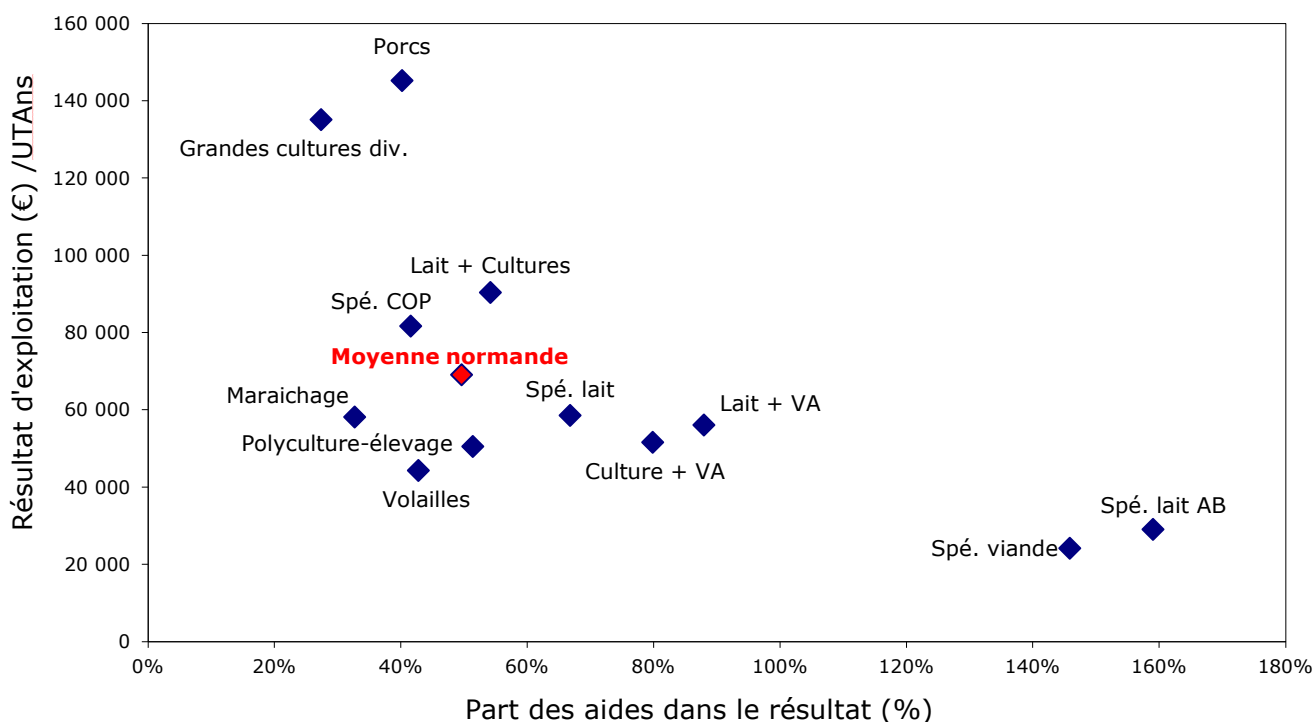




En ce qui concerne les systèmes viande, la volatilité des prix et par conséquent la volatilité des revenus est moindre par rapport aux systèmes laitiers. L'évolution sur la même période montre toutefois de fortes variations interannuelles au sein d'un même système et des écarts de revenus substantiels selon la diversité des productions et selon le niveau de performance économique. Ainsi, pour des systèmes spécialisés, entre les 25 % d'exploitations les plus performantes économiquement et la moyenne du groupe, sur une année, l'écart de revenu par unité de travail peut varier de 20 000 euros.

### Un niveau de revenu largement conditionné aux aides

L'analyse par système de production normand des résultats de gestion issus du Cerfrance, pour des clôtures entre juillet 2022 et juin 2023, montre l'hétérogénéité de l'importance des aides dans le revenu. Cette hétérogénéité s'explique par l'historique de la Politique Agricole Commune (PAC) européenne. Selon la volatilité des marchés concernés, cette part peut varier d'une année sur l'autre.

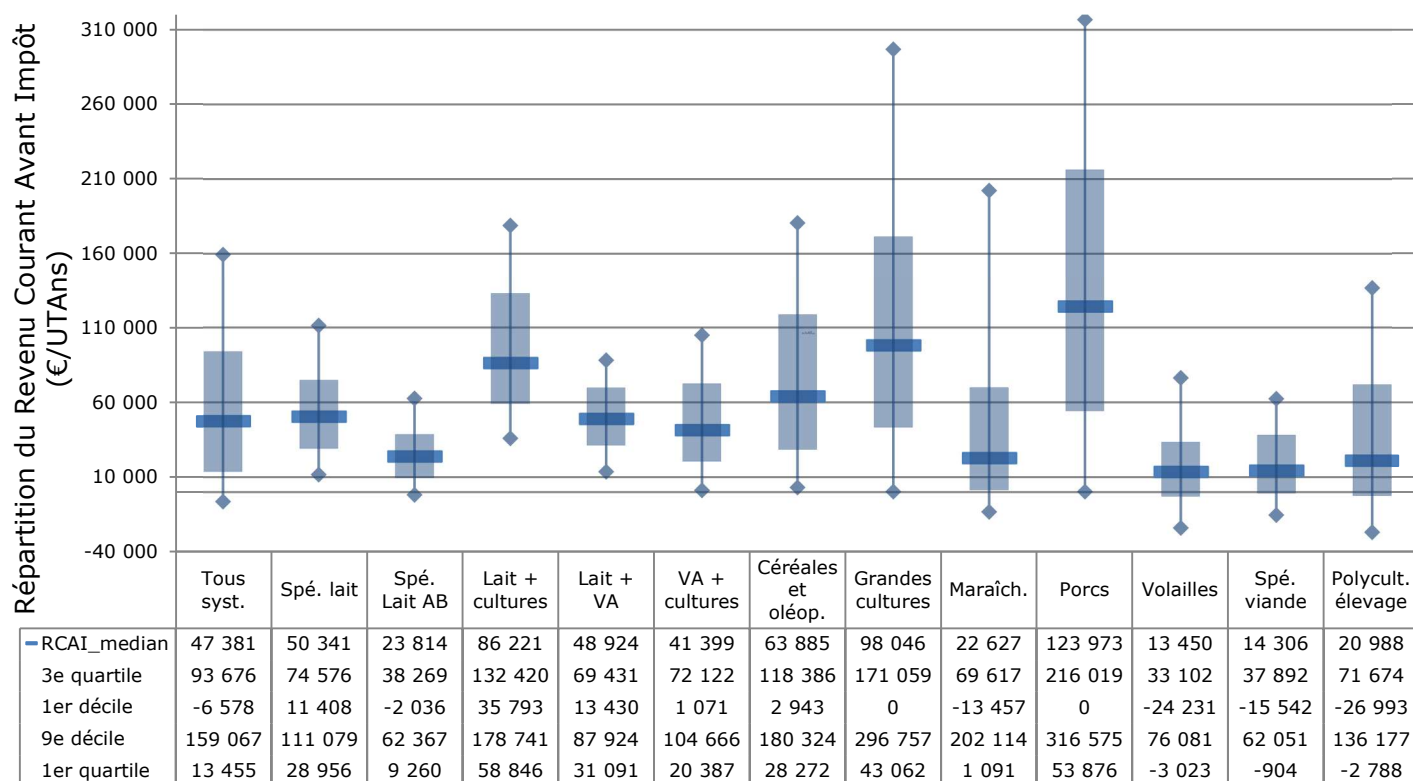


Moins volatil que pour d'autres systèmes, le revenu des systèmes viande, bénéficiaires jusqu'en 2022 d'une grande part de l'enveloppe des aides couplées de la PAC, dépend largement des aides. C'est d'autant plus vrai pour les systèmes spécialisés où les aides constituent, en moyenne, plus que l'entièreté du revenu.

De même, les systèmes laitiers spécialisés, en agriculture biologique, sont dans la même situation vis-à-vis des aides pour différentes raisons : leur surface est en moyenne moindre, ainsi que leur(s) cheptel(s), ce qui limite les plafonnements des aides couplées, la conversion et le maintien étaient soutenus jusqu'en 2022.

## Une forte hétérogénéité des résultats au sein d'un même système

L'analyse des résultats comptables (clôtures entre juillet 2022 et juin 2023) par système de production normand montre que, au-delà de la variabilité des résultats entre deux systèmes de production, la variabilité au sein mêmes des systèmes est très marquée :



Lecture du graphique : dans les systèmes spécialisés lait normands, la variabilité des résultats est plus modérée que dans d'autres systèmes. Toutefois, l'on peut noter que 10 % des exploitations ont un revenu courant avant impôt (RCAI) par unité de travail non salariée (UTAns) inférieur à 11 408 €, 25 % inférieur à 28 956 €. A l'inverse, 25 % des exploitations de ce groupe ont un RCAI/UTAns supérieur à 74 576 € et pour 10 %, il est supérieur à 111 079 €. La moitié des exploitations du groupe ont, en 2022, un RCAI/UTAns supérieur à 50 341 €.

Même si, pour cette année, les variabilités les plus marquées ne concernent pas les systèmes d'élevage bovin, les disparités restent fortes. Ainsi, le revenu par UTAns varie pour un système laitier spécialisé de plus d'un facteur 10 entre les 10 % de tête (en termes de revenu) et les 10 % opposés. En système spécialisé viande, l'écart est moindre mais les situations varient entre une perte et 60 000 euros de revenu par UTAns.

### Des situations de trésorerie contrastées

La variabilité de ces résultats traduit une grande hétérogénéité de situations entre les fermes. L'observatoire de l'endettement et des trésoreries des élevages bovins lait et viande [2] mené par l'Institut de l'Élevage (IDELE), en partenariat avec des centres comptables, sur notamment 378 exploitations laitières et 121 élevages naisseurs-engraisseurs de bovins viande du Grand Ouest, sur la période 2020-2022 (clôtures d'été), illustre ces écarts et leurs conséquences.

Pour les exploitations laitières, le produit brut s'améliore sur la période, tiré par la hausse du produit lait et la hausse des produits cultures le cas échéant. Sur cette période, malgré une hausse des charges alimentaires et énergétiques, en lien direct avec la hausse des coûts des matières premières, l'excédent brut d'exploitation progresse. En dépit de la hausse des annuités sur la période, le revenu disponible s'améliore, dépassant dans le Grand-Ouest largement le revenu de 2020, permettant des marges de sécurité et des investissements. La part d'exploitations en situation critique diminue ainsi en 2022 dans le Grand-Ouest. Elle représente toutefois près d'un quart des exploitations analysées.

En viande, le produit brut progresse également, tiré par le produit viande et, dans une moindre mesure, les grandes cultures. Dans l'échantillon, et malgré la hausse des charges et des annuités, l'excédent brut d'exploitation et le revenu disponible progressent. Parmi les exploitations échantillonnées, celles en situation critique représentent 35 % du total dans le Grand Ouest.

## Des incertitudes sur les revenus à venir

La Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale (CCAN) a rendu publics, fin décembre 2023, les résultats des comptes prévisionnels de l'agriculture. Après deux années consécutives de hausse de ses résultats, l'agriculture française affiche un décrochage significatif de ses performances. Le résultat est ainsi nettement en baisse en 2023, de - 12,9 % en termes réels et, par actif non salarié, de - 11,1 % [3]. En ce qui concerne les productions animales, la CCAN souligne la poursuite de la hausse des prix (+ 7,9 %) consécutive de la baisse des volumes de - 2,5 %, elle-même indissociable de l'érosion des cheptels en France comme dans bon nombre d'états européens.

Ces résultats prévisionnels des comptes de l'agriculture confirment la tendance, déjà bien installée depuis la crise économique et financière de 2008-2013, de la volatilité chronique des marchés.

### 2023, ralentissement des performances au niveau des exploitations bovines

Au niveau des exploitations bovines, le prix du lait a amorcé une baisse dès le début de l'année 2023, celle-ci se poursuit lentement jusqu'ici. Les prix de la viande bovine se sont, quant à eux, maintenus jusqu'à l'été. Ils ont ensuite reflué en viande issue du troupeau laitier et, de manière moindre, en race à viande. Dans le même temps, les charges d'élevage, aliments et énergie, n'ont pas reculé dans les mêmes proportions, faisant craindre un ciseau des prix. L'année a aussi été, dans le Grand Ouest notamment, une année climatique favorable à la production de fourrages, après deux années compliquées. Enfin, 2023 a été la première année de mise en œuvre de la nouvelle PAC, avec une refonte des aides couplées animales, plus favorable à l'engraissement et impliquant un recul des aides dans des systèmes viandes naisseurs.

Les premières analyses menées par INOSYS Réseaux d'élevage [4] sur différents systèmes laitiers français de plaine montrent un excédent brut d'exploitation (EBE) en recul en 2023 par rapport à 2022. Selon les types de systèmes, le recul serait plus ou moins marqué. En système herbager lait viande, le recul serait très modéré, du fait d'un moindre recours aux aliments achetés. Pour les systèmes lait spécialisé et polyculture lait viande, le recul serait plus marqué mais l'EBE resterait supérieur à celui de 2021. En bovins viande, les travaux INOSYS montrent qu'en combinant ces éléments de prix et de conjoncture, les systèmes bovins viande verraient également leur revenu refluer. Les systèmes spécialisés s'en sortiraient proportionnellement mieux, avec un recul modéré et un niveau de revenu toujours supérieur à 2021, qu'ils soient naisseurs spécialisés ou naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins. En présence d'un atelier cultures, le maintien du produit viande compenserait la baisse du produit cultures en naisseurs-engraisseurs mais ne suffirait pas à l'amortir en système naisseur spécialisé. Plus que jamais, le risque de ciseau des prix est marqué et des incertitudes pèsent d'ores et déjà sur le revenu 2024 des exploitations bovines.

## Bibliographie

- [1] Rapport du CGAAER sur l'évolution du revenu agricole en France depuis 30 ans : [www.agriculture.gouv.fr/evolution-du-revenu-agricole-en-france-depuis-30-ans](http://www.agriculture.gouv.fr/evolution-du-revenu-agricole-en-france-depuis-30-ans)
- [2] Observatoire de l'endettement, IDELE : [www.idele.fr/detail-article/observatoire-de-lendettement-et-des-tresoreries-des-elevages-bovins-lait-et-viande-ete-2022](http://www.idele.fr/detail-article/observatoire-de-lendettement-et-des-tresoreries-des-elevages-bovins-lait-et-viande-ete-2022)
- [3] Lettre économique n°444 – Chambres d'agriculture France : [www.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/lettre-economique-de-janvier-2024-union-europeenne-comment-negocier-le-tournant-de-2024/](http://www.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/lettre-economique-de-janvier-2024-union-europeenne-comment-negocier-le-tournant-de-2024/)
- [4] INOSYS : <https://chambres-agriculture.fr/informations-economiques/inosys-references-systemes/inosys-reseaux-delevage/>

Élodie Turpin – mise à jour le 5 février 2024

Avec la participation de :



RÉGION  
NORMANDIE

